

Inscrire le changement technique dans des politiques cohérentes

► PRODUCTIVITÉ

Dr Hansjörg Neun, directeur du CTA, neun@cta.int

LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE s'appuiera sur des réformes institutionnelles, des acteurs professionnels structurés et des politiques agricoles et commerciales performantes. Entretien avec H. Neun, directeur du CTA.

► Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) a été créé en 1983 dans le cadre de la Convention de Lomé entre les États du groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et les pays membres de l'Union européenne. Le CTA est un observateur attentif des évolutions du monde agricole et rural des pays ACP. Il agit depuis plus de vingt ans dans la production et la diffusion de l'information et dans le renforcement des capacités des acteurs. Plus d'informations : www.agricta.org

GRAIN DE SEL : Pour de nombreux auteurs, l'Afrique a manqué le train de la révolution verte. Y a-t-il eu cependant des changements majeurs dans le secteur agricole ?

HANSJÖRG NEUN : Mes observations me permettent de couvrir une période d'environ 25 ans d'activité professionnelle passée dans le développement rural et au cours desquels j'ai été confronté aux questions d'augmentation de la productivité de l'agriculture en Europe, mais aussi et surtout en Afrique, au Moyen Orient, dans les Caraïbes et dans le Pacifique. On peut clairement répondre par l'affirmative à votre interrogation par quelques exemples illustrant des changements structurels relatifs à l'aide au développement :

- dans les années 1980 l'approche était plus technique. Depuis lors, il y a une réorientation pour prendre plus en compte les aspects socioculturels, de développement humain et les questions de genre afin de donner une part méritée aux femmes et aux jeunes ;
- le rôle des États a changé et aujourd'hui la société civile et en particulier les ONG et les organisations professionnelles agricoles ont plus de responsabilités. Et des questions comme la bonne gouvernance et les droits de l'homme ont gagné en importance ;
- il y a eu aussi des changements majeurs dans les politiques publiques avec, tout d'abord, la mise en place des plans d'ajustement structurel. Elle s'est traduite par une réduction des investissements publics malheureusement non compensée par une augmentation des investissements privés. Puis la priorité donnée aux politiques « englobantes » (réduction de la pauvreté) par rapport aux politiques sectorielles ;

- corollairement, on a pu constater que l'aide publique au développement s'est réorientée pour donner plus de priorités à l'aide budgétaire au détriment de l'assistance sous forme de projets et programmes. En outre, elle n'a pas réellement tenu compte de la question, fondamentale pour moi, de la croissance démographique (source, entre autre, d'une réduction des surfaces d'exploitations, etc.).

Concernant plus spécifiquement la production agricole, on peut encore citer les exemples suivants illustrant les changements structurels ou des changements profonds :

- dans certains pays, le départ du gouvernement, les instabilités politiques ou encore les situations de conflit ou de post-conflit n'ont pas permis la formulation et la mise en œuvre de politiques et plans de développement agricole ;
- des maladies comme le sida et le paludisme menacent la production agricole de même que les catastrophes naturelles (sécheresse, inondations, criquets) dont une partie s'explique très probablement par le changement de climat mondial ;
- l'aide alimentaire constitue désormais un élément de changement structurel en raison des graves crises de sécurité alimentaire que traverse l'Afrique.

GDS : L'innovation est un point clé de l'amélioration de la production. Malheureusement les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous. Comment pallier les difficultés d'application des innovations ?

HN : Dire que l'innovation est le point clé de l'amélioration de la production est peut-être un peu excessif. Permettez-moi de citer l'exemple de l'irrigation

artificielle comme innovation. C'est en théorie une bonne chose. Mais, dans la pratique, vous trouvez souvent le cas où le niveau de la nappe phréatique baisse fortement, obligeant à creuser des puits de plus en plus profonds. Néanmoins, il est exact que les innovations contribuent souvent à l'amélioration de la production. Que faire pour faciliter leur application ?

Je vois trois pistes. En premier lieu, il faut associer impérativement les producteurs et les associations de producteurs dans la mise au point des innovations car ce sont eux qui vont les appliquer. L'implication des producteurs permet aussi de s'assurer dès le départ que cette innovation (a) répond à leurs préoccupations et (b) est accessible. Le faible taux d'adoption des résultats de recherche et des innovations technologiques par les producteurs est en effet souvent dû à une mauvaise formulation des priorités de recherche. Il faut donc faciliter le dialogue entre les acteurs, domaine dans lequel le CTA peut également assister les pays ACP par la mise en place de plates-formes et de réseaux par exemple.

En second lieu il faut renforcer les capacités, souvent faibles et peu performantes, des institutions de base chargées du développement agricole et rural, notamment en ce qui concerne la diffusion des innovations. C'est un domaine où le CTA peut intervenir, compte tenu de son mandat et de son expérience très riche, pour apprendre à ces institutions à faire connaître les innovations par des publications, des programmes de radio rurale ou d'autres moyens appropriés.

Enfin il faut considérer que l'innovation n'est pas que technique ou technologique et n'est pas que le fait des institutions de recherche. Elle peut être de nature organisationnelle ou commerciale et peut provenir de différents acteurs ou d'interactions entre ces acteurs. Par ailleurs, l'innovation, notamment paysanne, consiste parfois en une redécouverte

« L'ÉTAT SE REPOSITIONNE, LES

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

PRENNENT DES RESPONSABILITÉS

CROISSANTES... »